

Emprunt comme procédé d'enrichissement de la terminologie du terrorisme

Chidi Nnamdi Igwe

Numéro hors-série, 2007

Les apports de la sociolinguistique et de la linguistique à l'enseignement des langues en contexte plurilingue et pluridialectal
Sociolinguistics, Linguistics and the Teaching of Languages in Multilingual and Multidialectal Contexts

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/017715ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/017715ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue de l'Université de Moncton

ISSN

0316-6368 (imprimé)

1712-2139 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Igwe, C. N. (2007). Emprunt comme procédé d'enrichissement de la terminologie du terrorisme. *Revue de l'Université de Moncton*, 189–205.
<https://doi.org/10.7202/017715ar>

Résumé de l'article

La terminologie du terrorisme de la période avant et après le 11 septembre connaît un enrichissement lexical remarquable bien que les terminologues n'y prêtent pas assez d'attention en ce moment. Dans le cadre de notre thèse de doctorat, nous prenons à tâche de développer une terminologie du terrorisme contemporain, la finalité étant de confectionner un lexique terminologique bilingue (français - anglais) du domaine, mais aussi de déterminer le degré de créativité lexicale tout en analysant les termes du domaine selon leurs différents modes de formation. Dans cet article, nous nous consacrons à l'emprunt, l'un des procédés les plus productifs de l'enrichissement de la terminologie du terrorisme.

EMPRUNT COMME PROCÉDÉ D'ENRICHISSEMENT DE LA TERMINOLOGIE DU TERRORISME

Chidi Nnamdi Igwe
Dalhousie University

Résumé

La terminologie du terrorisme de la période avant et après le 11 septembre connaît un enrichissement lexical remarquable bien que les terminologues n'y prêtent pas assez d'attention en ce moment. Dans le cadre de notre thèse de doctorat, nous prenons à tâche de développer une terminologie du terrorisme contemporain, la finalité étant de confectionner un lexique terminologique bilingue (français - anglais) du domaine, mais aussi de déterminer le degré de créativité lexicale tout en analysant les termes du domaine selon leurs différents modes de formation. Dans cet article, nous nous consacrerons à l'emprunt, l'un des procédés les plus productifs de l'enrichissement de la terminologie du terrorisme.

Abstract

The terminology of terrorism has undergone significant lexical enrichment during the pre and post 9/11 period, yet the phenomenon has been understudied by terminologists. As a research project for our doctoral thesis, we undertook to develop the terminology of contemporary terrorism with the dual objective of building a bilingual terminological lexicon (French - English) for the subject field and of determining the degree of lexical creativity by analyzing the field terms according to various processes of morphological formation. In this paper, we shall examine loaning, one of the most productive means of lexical enrichment in the subject field.

1. Introduction

Les méthodologies, les hypothèses et les critères pour ce projet de développement de la terminologie du terrorisme sont déjà élaborés dans un article intitulé « Pour une méthodologie du développement de la terminologie du terrorisme », paru dans *Translation Directory*. Bien qu'il s'agisse, dans cet article, d'une étude de l'emprunt en tant que procédé d'enrichissement lexical en terminologie du terrorisme qui nous préoccupe actuellement dans le cadre de notre thèse de doctorat, nous nous permettrions de commencer par donner une vue panoramique de notre projet afin de déboucher sur l'emprunt. Quand nous aborderons finalement l'emprunt dans ladite terminologie, nous nous baserons sur le point de vue d'Aitchison (1991) et de Gardner-Chloros (1999) sur le choix du terme *emprunt*, et à partir de là, nous proposerons le terme *partage lexicosémantique* sous lequel nous traiterons des contributions de ce procédé à l'enrichissement de la terminologie du terrorisme.

2. Définition des termes clés

2.1. Terminologie, terme

Dubuc (2002 : 3) définit la terminologie comme avant tout un ensemble de termes propres à une activité ou à une discipline, mais aussi, un ensemble de démarches scientifiques qui permettent de grouper, de structurer et d'étudier des termes propres à un domaine terminologique donné. Le mot *terme*, lui, désigne un élément constitutif de toute nomenclature terminologique liée à une langue de spécialité, soit le nom d'un objet propre à un domaine terminologique donné (Dubuc, 2002 : 33).

2.2. Terrorisme

Face au développement de la terminologie du terrorisme, l'une des questions qui se posent est celle d'une définition conventionnelle pour le sujet. Schmid et Jongman (1988) constatent que maintes sont les définitions utilisées par des spécialistes à travers le monde. Ces définitions varient souvent selon les pays, les idéologies politico-religieuses, les régions du monde, etc. Dans ce travail, nous parlerons brièvement des quatre définitions qui suivent. Premièrement, la communauté de l'intelligence américaine utilise souvent une définition du terrorisme

proposée par la section 2656f(d) d'un arrêté ministériel des États-Unis, selon lequel le terrorisme est « *premeditated, politically motivated violence perpetrated against noncombatant targets by subnational groups or clandestine agents, usually intended to influence an audience* ». (Title 22...). Les experts et les spécialistes en terrorisme critiquent cette définition parce qu'elle ne fournit aucun critère pouvant permettre de distinguer entre un combattant et un non combattant. L'une des questions soulevées par cette définition est la suivante : un soldat qui subit une attaque terroriste au moment où il n'est ni armé ni au travail, le qualifierait-on de combattant ou de non combattant?

Deuxièmement, lors d'une réunion tenue au Caire en 1998, la Convention Arabe pour la Suppression du Terrorisme (Jagwanth et Soltau, 2002) a défini le terrorisme comme

[t]out acte ou menace de violence, peu important ses motifs ou ses mobiles, qui survient dans le cadre d'[un]... agenda criminel et cherchant à semer la panique parmi les gens, causant la peur en leur faisant du mal, ou en mettant leurs vies, leur liberté ou leur sécurité en danger, ou cherchant à causer un dommage à l'environnement ou aux installations publiques ou privées ou la propriété... ou tentant de mettre en danger une ressource nationale.

Troisièmement, pour Blais (2004 : 9) le terrorisme est « l'utilisation de la violence ou de la menace de violence pour contraindre ou intimider des gouvernements ou des sociétés à agir dans un sens conforme à des objectifs politiques, idéologiques et religieux ». Et finalement, pour le groupe de travail du vice-président des États-Unis (1986, cité dans Merari, 2004 : 23), le terrorisme n'est rien d'autre que

[l]'utilisation illégale ou la menace de violence contre des personnes ou des biens, pour servir des objectifs politiques et sociaux. Le but en est généralement d'intimider ou de contraindre un gouvernement, des individus ou des groupes à modifier leur comportement ou leur politique.

Jagwanth et Soltau (2002) font remarquer que le thème qui revient dans les instruments internationaux et intérieurs pour combattre le terrorisme consiste en une large gamme de comportements définis comme terroristes, et que le point de départ pour la plupart des définitions du terrorisme est un acte violent commis avec l'intention d'intimider une population ou d'obliger un gouvernement à faire ou à s'abstenir de faire quelque chose. Néanmoins, le critère de la violence ne suffit pas comme paramètre définitoire, car, comme on pourrait le constater dans les quatre définitions citées, aucune d'elles ne prend en compte la perspective des soi-disant « organisations terroristes » qui, selon Merari (2004 : 30), « se voient comme des mouvements de libération nationale, des combattants contre l'oppression sociale, économique, religieuse ou impérialiste, ou une combinaison de tout cela ». Comme une majorité des autres qui viennent avant et après elles, ni la définition proposée par le code des États-Unis ni celle de la Convention Arabe ne permet de bien distinguer entre le terrorisme et toutes les autres formes de violence politique telles que la guérilla, les luttes révolutionnaires et indépendantistes, les insurrections séparatistes, etc., et par voie de conséquence, un terroriste pour l'un devient un martyr pour l'autre.

La citation ci-dessous s'inscrit dans une perspective selon laquelle les gouvernements risquent de tirer profit de cette présente imprécision définitionnelle pour faire du terrorisme une arme politique contre des oppositions à dessein d'attirer la sympathie de la communauté internationale.

Le gouvernement chinois a aussi lancé une vaste offensive diplomatique en vue de persuader d'autres pays que les séparatistes ouïgours doivent être considérés comme des terroristes. Il a assimilé les activistes ouïgours à une organisation terroriste mondiale du « Turkestan oriental », qu'il a accusée d'avoir commis un certain nombre d'attentats précis, tant en Chine qu'à l'étranger. La Russie et la Chine cherchent toutes deux à établir un lien entre les terroristes du Xinjiang et les rebelles tchéchènes, ainsi qu'entre ces deux groupes et al-Qaïda (Szonyi, 2002. Non paginé).

Chacune des définitions que l'on a pour le terrorisme aujourd'hui se fait en fonction de l'objectif (politique, idéologique, religieux, scolaire, etc.) de l'auteur ou du groupe qui la propose. Ganor (1998) constate que la définition et la conceptualisation du terrorisme constituent une question purement théorique qui appelle les chercheurs à établir des paramètres qui s'adaptent mieux au genre de recherche qu'ils entreprennent. L'une des retombées de maintes tentatives vers une définition du terrorisme est l'opposition de deux mondes que Williams (2002 : 128-129) identifie comme le *Dar al-Islam* (le monde islamique) et le *Dar al-Harb* (le monde occidental). Le monde occidental définit souvent le terrorisme du point de vue de la finalité, de l'objectif, de la cause qui, le plus souvent, est d'ordre politique, religieux, etc., tandis que le monde oriental le définit souvent du point de vue de l'occupation de la terre et de l'usurpation des biens d'autrui. Mais comme nous ne nous intéressons à ce domaine que du point de vue terminologique, il suffit de souligner ses problèmes somme toute relatifs.

3. Objectif de notre recherche

Un terminologue qui s'intéresse à la terminologie aéronautique, par exemple, n'a pas la responsabilité de donner des théories à ce domaine, à moins qu'elles ne soient des théories terminologiques et terminologisantes, mais il lui incombe d'avoir une connaissance approfondie du domaine pour pouvoir reconnaître les caractéristiques des unités lexicales afin de dégager des termes des non termes. L'objectif primordial de notre recherche est de confectionner un lexique terminologique bilingue (français - anglais) du domaine du terrorisme. Ce lexique, une fois achevé, permettra de rendre compte de la création ainsi que de la circulation des concepts et des termes dans ce secteur qui attire présentement et quotidiennement beaucoup d'intérêt. Sur le plan purement linguistique, une fois recueilli un ensemble de termes qui permettent d'exprimer un ensemble de connaissances et d'activités liées au terrorisme, notre recherche prendra la forme d'une analyse morphologique de ces termes pour déterminer les différents procédés de formation ainsi que l'évolution et l'enrichissement lexical que connaît cette terminologie. Finalement, le lexique bilingue issu de cette recherche sera une aide à la

traduction pour faciliter des exercices de traduction des documents consacrés au terrorisme, de l'anglais vers le français et vice versa.

3.1. *Démarche et corpus*

Le désir de confectionner un lexique bilingue pour le terrorisme est engendré par le fait que malgré que le terrorisme attire l'attention d'autant de spécialistes que de traducteurs, de journalistes que de lecteurs des journaux et des quotidiens, ce qui aboutit à un enrichissement lexical remarquable, la recherche que nous avons faite sur *La banque des mots*, *MLA International Bibliography*, *Article First*, entre autres, prouve qu'il n'existe aucune terminologie systématisée pour ce domaine soit en tant que nomenclature soit en tant qu'ensemble de démarches pour aboutir à cette nomenclature. Afin de remédier à cette lacune, nous nous sommes engagés dans ce projet terminologique ou terminographique. Nous avons constitué un corpus de textes desquels nous avons extrait les unités terminologiques à décrire en appliquant les critères préalablement établis par Igwe (2005) et en nous inspirant des travaux des terminologues reconnus : Rondeau (1984), Kocourek (1991), Cabré (1998), Quirion (2004) et L'Homme (2004). Le corpus comprend les documents suivants¹ :

- i. Une trentaine d'ouvrages traitant du terrorisme parus pour la plupart entre 2001 et maintenant;
- ii. Six éditions du rapport annuel du bureau du Coordinateur de l'antiterrorisme du département d'État des États-Unis, *Patterns of Global Terrorism* : <http://www.state.gov/s/ct/rls/pgtrpt/>
- iii. Plusieurs articles tirés du *Terrorism Update*, publication de l'Institut de la gestion des conflits de l'Asie du sud : <http://www.satp.org/satporgtp/terrorism.asp>;
- iv. Huit numéros de *Commentaire*, périodique du Service canadien du renseignement de sécurité : <http://www.csis-scrs.gc.ca/fr/publications/commentary.asp?section=ALL>;
- v. Huit numéros du *Terrorisme et Violence Politique* (périodique de l'Institut de criminologie de Paris : http://www.drmcc.org/publications_ne.php;

- vi. Des rapports annuels du FBI de 1996 à 2004 : <http://www.fbi.gov/publications.htm>;
- vii. Des articles publiés sur le site www.terrorisme.net; et enfin,
- viii. Des articles parus dans les quotidiens le Devoir, le Monde, la Presse, The Halifax Chronicle-Herald, The Toronto Star, et The New York Times.

3.1.1. Observations générales

Depuis l'avènement du terrorisme contemporain, qui date, selon Chaliand et Blin (2004 : 243), de la deuxième moitié des années 1960, la terminologie du terrorisme (en anglais et en français) connaît un enrichissement lexical remarquable. Chaque attentat terroriste d'envergure, les attentats du 11 septembre sur les États-Unis et les attentats de juillet 2005 sur le métro de Londres (le terme *9/11* dans la fameuse expression *London's 9/11*), par exemple, aboutit à des nouveautés lexicosémantiques. Ces nouveautés sous forme de créativité lexicale se produisent en français selon divers procédés morphologiques tels que l'affixation et la dérivation (*cyberterrorisme*, *hyperterrorisme*, *islamikaze*, *narcoterrorisme*, *superterrorisme*, *septembriste*), la composition (*femme-bombe*, *homme-bombe*), la lexicalisation (*guerre au terrorisme*, *groupes terroristes internationaux*, *campagne internationale contre le terrorisme*), l'emprunt que nous étudierons ici sous le terme *partage lexicosémantique* (*Al-Qaïda*, *djihad*, *fatwa*, *kamikaze*, *moudjahidine*), etc.

4. Emprunt ou adoption lexicale?

Ayant donné une vue d'ensemble de notre projet de recherche, revenons maintenant à la question centrale de cette présente article, celle du débat sur le choix de la terminologie linguistique entre *emprunt* et *adoption* lexicale, de notre proposition du terme *partage lexicosémantique* et de l'étude de ce procédé dans la terminologie du terrorisme. Dubois *et al.* (1973 : 188, cité dans Pamanta, 2000 : 134) définissent l'emprunt en disant que « il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possède pas ». Dès 1990, une nouvelle école, celle dont Aitchison (1991) et Gardner-Chloros (1999) sont avant-

gardistes, critique le choix du terme *emprunt* en linguistique. Cette école fait valoir que

[d]’abord, l’emploi de ce terme implique que la langue qui emprunte consent à prêter quelque chose, alors qu’il n’en est rien; deuxièmement, il n’est pas question que la langue emprunteuse rende ce qu’elle a pris à la langue d’origine; troisièmement, la langue emprunteuse ne laisse pas ce qu’elle emprunte tel quel, mais le transforme selon ses besoins (Gardner-Chloros, 1999 : 221).

Pour des raisons ci-dessus, Gardner-Chloros postule qu’il vaudrait mieux parler de l’adoption puisque l’élément en question continue en principe à faire partie de la langue d’origine.

Nous contribuons à ce débat en soutenant le fait que ni l’*emprunt* (pour des raisons avancées par l’école d’Aitchison), ni l’*adoption* (pour des raisons ci-dessus) n’est le bon mot pour le processus que l’on cherche à désigner. Le terme *adoption* implique non seulement un consensus entre deux langues A et B, mais également que lorsqu’un parler A *adopte* une unité lexicale X, ladite unité lexicale devrait cesser d’appartenir au parler B pour une période déterminée ou non déterminée. Tandis qu’*emprunt* évoque une idée de prêter pour un délai fixe tel que le montre la position de Gardner-Chloros, *adoption* évoque une idée de déplacement plus ou moins permanent, mais ni l’un ni l’autre n’évoque l’idée de duplication ou de dédoublement de l’unité en question. La notion de l’emprunt selon les deux premières écoles est abordée du point de vue de la linguistique générale et de la lexicologie sous l’angle de contact entre des langues différentes et non entre des terminologies.

5. Partage lexicosémantique

Pour des raisons évoquées ci-dessus, nous traiterons le même procédé d’enrichissement lexical sous le terme *partage lexicosémantique*, à défaut d’une meilleure terminologie. Partage lexicosémantique dans le sens du dictionnaire *Le Trésor de la langue française informatisé* où *partager quelque chose avec quelqu’un*, c’est lui *donner une part de ce qu’on possède*. Le phénomène de partage lexicosémantique résulte d’un contact de langues ou de terminologies, car il s’agit de l’utilisation d’une unité

appartenant originellement à une autre langue ou à une autre terminologie. Du point de vue de la terminologie, le besoin de partager des unités résulte souvent de la nouveauté de concepts menant à des besoins dénominatifs (voir Cabré, 1998 : 252) ou de l'abandon volontaire d'un terme indigène au profit d'un terme étranger. Dans le premier cas, les besoins dénominatifs d'une communauté linguistique ou d'une terminologie donnée contraignent les sujets parlants ou les spécialistes à accepter une unité lexicale étrangère qu'ils vont remplacer au fil du temps en créant des néologismes, le cas échéant. Dans le second cas par contre, une langue ou une terminologie donnée s'approprie une unité lexicale étrangère non nécessairement pour répondre à des besoins dénominatifs urgents, mais plutôt en raison d'une attirance vers le neuf, du bilinguisme et de l'influence d'une langue sur une autre, du snobisme de la part des locuteurs, etc. Bien qu'il reste à explorer le degré de consentement entre les deux langues ou les deux terminologies partageantes, le partage lexicosémantique se fait évidemment sous forme d'une duplication ou d'un dédoublement de l'unité concernée, qui permet à chacune des langues d'avoir sa part qu'elle pourrait dès lors modifier selon ses propres besoins. C'est-à-dire qu'une fois que l'unité partagée arrive dans la langue d'accueil, elle peut suivre une évolution indépendamment de la langue d'origine. Ceci dit, voyons maintenant les différentes formes que prend le partage lexicosémantique en terminologie du terrorisme.

5.1. Partage lexicosémantique en terminologie du terrorisme

En français, le partage lexicosémantique en terminologie du terrorisme prend deux formes distinctives : partage avec des langues étrangères et partage avec la langue française, y compris la langue générale et les autres domaines terminologiques.

5.1.1. Partage lexicosémantique avec des langues étrangères

Avec la flambée du terrorisme international, l'expression des concepts relatifs à l'exécution des actes terroristes d'une part et à la mise en œuvre des mesures antiterroristes d'autre part défont constamment les frontières linguistiques. Auprès du Conseil de sécurité de l'ONU, on peut trouver des documents dans lesquels les mêmes idées, les mêmes stratagèmes, etc., pour la lutte contre le terrorisme sont exprimées dans plusieurs

langues. De même dans le FBI, la CIA et la Maison Blanche où on peut trouver des documents qui sont traduits de l'arabe vers l'anglais. Du fait que le combat antiterroriste à l'échelle internationale est chapeauté par les États-Unis et la Grande Bretagne, l'anglais et l'arabe sont souvent les premiers à faire face à des urgences dénominatives des concepts du domaine. Le français, comme beaucoup d'autres langues qui ne sont pas directement impliquées, ne sert qu'à la dissémination des informations, raison pour laquelle il est obligé de partager avec les deux premiers (parfois avec l'un par l'intermédiaire de l'autre). Le partage des unités entre les langues romaines et l'arabe vient avec des problèmes de romanisation.

5.1.1.1. Partage lexicosémantique et romanisation

La romanisation est le processus qui permet de rendre une unité d'une langue de système de symboles idéographiques à une autre de système d'alphabet latin. Ce processus de transfert engendre des problèmes dont celui de l'orthographe des noms arabes utilisés en français ou en anglais. Prenons comme exemple le nom du leader d'Al-Qaïda, dont on atteste de plusieurs formes orthographiques acceptables en français (*Ousama ben Laden, Oussama ben Ladin, Ousama bin Laden, Oussama bin Laden*) et en anglais (*Ossama bin Ladin, Usama ben Ladin, Usama ben Laden, Ussama ben Ladin, Usama bin Ladin, etc.*) Du côté américain, CNN et d'autres réseaux médiatiques privilégient la forme *Osama Bin Laden* alors que le FBI privilégie *Usama bin Laden*. La forme adoptée par les réseaux médiatiques finit par avoir le dessus à cause de leur puissance vulgarisatrice. La littérature du domaine (Gunaratna, 2002 : 16; Satloff, 2002 : 115; Williams, 2002 : 91, entre autres) prouve que même les spécialistes et les experts se sont abonnés à cette forme popularisée par le média. Mais en français, les formes *Oussama bin Laden* (privilégiée par *le Monde, la Presse, et le Devoir*) et *Oussama Ben Laden* (Migaux, 2004 : 343) sont bien répandues. Ce genre de problème n'est pas limité à des noms, mais il s'applique également à des unités terminologiques lexicalisées à l'aide du nom *al-qaïda, Al-qaïda, Al Qaida, al Qaida, etc.*, soit dans les termes de type *réseau al Qaida, mouvement Al-qaïda, etc.*

5.2. *Partage lexicosémantique avec d'autres terminologies*

La question de partage lexicosémantique est très intéressante du point de vue terminologique parce que non seulement deux langues peuvent être impliquées, mais aussi les lexiques terminologiques distinctifs au sein d'une même langue peuvent partager des unités entre eux. Il est vrai que toutes sortes d'individus de formations et d'orientations bien variées (les philosophes, les scientifiques, les manufacturiers d'armes à feu, les soldats, les analystes, etc.) sont impliqués dans le terrorisme soit en tant que meneurs de luttes antiterroristes, soit en tant que complices. Beaucoup de domaines sont menacés par le terrorisme, tandis que bien d'autres tels que la fabrication des armes à feu, le développement de l'énergie biologique, nucléaire, chimique, etc., peuvent faciliter la perpétration des actes terroristes. Chacun de ces multiples domaines contribue à cette terminologie. Nous allons parler brièvement du domaine de développement de la puissance biologique, chimique et nucléaire, et du domaine de l'informatique.

5.2.1. *Domaine de la production des armes biologiques, chimiques, nucléaires*

Depuis l'usage de sarin dans certains endroits cibles au Japon en 1995 par les membres du Aum Shinrikyo (Blais, 2004 : 143), la menace des attentats terroristes aux produits chimiques augmente. La possibilité d'usage des armes chimiques par des organisations terroristes devient moins utopique. Selon Ganor (1998), avec la prolifération des réacteurs nucléaires dans presque tous les continents du monde, et, par conséquent, la prolifération des experts en matière de développement des produits nucléaires, sur le plan théorique, il n'est pas impossible que des organisations terroristes parviennent à acheter le service des experts pour développer des bombes et des armes nucléaires avec l'appui des pays qui les soutiennent (qui leur donneraient les ressources et les facilités dont elles auraient besoin). Il n'est pas impossible qu'une organisation terroriste donnée obtienne des armes nucléaires en employant les services des scientifiques qu'elle prend en otage, en acquérant le savoir-faire pour les construire elle-même, ou en les achetant grâce à l'un des pays qui l'appuient. Le rapprochement entre le terrorisme et la production des armes biologiques, chimiques et nucléaires institue un pont pour des partages lexicosémantiques entre la terminologie du terrorisme et ces

domaines scientifiques. La menace des attaques nucléaires, chimiques ou biologiques, et la mise en œuvre des mesures préventives telles que le projet de construction de bouclier antimissile du gouvernement Bush (Szonyi, 2002) feront que les termes des domaines scientifiques entrent massivement dans la terminologie du terrorisme. Ainsi, la terminologie du terrorisme abrite des termes tels que *terrorisme nucléaire, terrorisme biologique, attentat terroriste chimique*, etc., sur lesquels je reviendrai au point 6.

5.2.2. Domaine de l'informatique

La multiplication de l'usage de l'informatique et de l'Internet par les soi-disant organisations terroristes aussi bien que par les États qui les pourchassent mène inéluctablement au partage des concepts et des termes avec la terminologie de l'Internet, de la télématique et de la guerre électronique. D'après Whine (1998), les organisations terroristes islamistes ont assumé une présence remarquable sur le cyberspace, et cette présence accrue qui préoccupe déjà les spécialistes et les experts à travers le monde continuera à augmenter. Le cyberterrorisme est devenu une grande menace à cause du recours de plus en plus répandu à la technologie du traitement informatique des informations par les individus et les gouvernements. Dans le monde anglo-saxon on utilise des termes tels que *cyberwar (cyberguerre), netwar (net-guerre)* (combat idéologique et politique entre des individus, des groupes ou même des États via l'Internet). Whine (1998) constate que beaucoup de mouvements tels que l'Al-Qaïda et le Hamas, qualifiés de terroristes par l'Occident, se servent de la technologie de l'information et de la communication pour promouvoir et vulgariser leurs activités, pour la propagande (c'est-à-dire la diffusion de leurs messages au grand public) et la communication (la dissémination des informations entre leurs membres). Toutes ces activités mènent au partage lexicosémantique entre la terminologie du terrorisme et celle de l'informatique. Sur le plan linguistique, la question qui se pose est la suivante : en quoi considère-t-on des unités lexicalisées de type *cyberterrorisme*, tout comme les termes *terrorisme nucléaire, terrorisme biologique, attentat terroriste chimique*, comme des unités partagées? Pour répondre à cette question, il serait pertinent d'aborder les modes de partage lexicosémantique dans ladite terminologie.

6. Mode de partage lexicosémantique

Nous avons identifié deux modes principaux de partage lexicosémantique : partage intégral et partage partiel. Dans le premier cas, la terminologie du terrorisme utilise une unité provenant d'un autre domaine pour en modifier le sémantisme, le cas échéant, selon son évolution. Un bon exemple est le terme *avion détourné* qui s'est intégré en terminologie du terrorisme depuis la toute première atteinte terroriste à la sécurité des transports aériens sous forme de détournement du Boeing El A1 707 le 22 juillet 1968 par le Front populaire de libération de la Palestine (Blais, 2004 : 54). Dans son domaine d'origine, il désigne n'importe quel avion qui décolle d'un aéroport A en direction originale d'un aéroport B, mais qui finit par être dérouté pour atterrir dans un aéroport C à cause des problèmes le plus souvent d'ordre technique. Dans le contexte du 11 septembre, parfois substitué par son synonyme *vol détourné*, il est souvent pluralisé pour représenter premièrement les quatre avions américains pris en otages par des pirates de l'air, déroutés vers Manhattan, Washington et Pennsylvanie, transformés en armes, en bombes volantes ou en kamikaze pour la destruction du Pentagone et des tours jumelles du World Trade Center. Dans sa deuxième acception, il représente tous les vols qui avaient décollé des quatre coins du monde en direction des États-Unis, mais qui, suite aux événements du 11 septembre et à la fermeture temporaire des voies aériennes américaines, avaient été déroutés vers les principaux aéroports canadiens. Ces deux modes de partage consistent en une extension sémantique de l'unité en question qui résulte de son emploi dans un autre domaine.

Étant donné que les unités partagées évoluent selon la langue d'accueil, ces unités peuvent obtenir des caractéristiques sémantiques intéressantes telles que la polysémie et la synonymie, situation que la terminologie de l'école viennoise cherche à éliminer en communication professionnelle où la clarté et la précision sont idéales. En arrivant dans le domaine d'accueil, il peut se produire qu'une unité partagée, souvent dans le cadre de partage intégral, se heurte à une concurrence avec un terme qui existe déjà pour le même concept aboutissant à la synonymie dont *vol détourné* et *avion détourné* sont des exemples, ou qu'il obtienne un deuxième sens en fonction de l'évolution de la terminologie d'accueil. Le terme anglais *9/11* est un bon exemple de cette extension sémantique. À

sa formation en 2001, il a été employé pour désigner la date des attentats du 11 septembre, puis les événements qui ont eu lieu à cette date. Son extension sémantique se révèle dans les récentes expressions telles que *London's 9/11* (pour désigner les attentats de juillet 2005 sur le métro de Londres) et *We don't want another 9/11* où le terme semble désigner tout attentat terroriste d'envergure. Du point de vue socioterminologique, Gaudin (2005 : 86) dit que dès que la circulation des formes linguistiques concernées s'élargit, la signification des termes est sujette à des négociations nouvelles. Un autre bon exemple de cette évolution sémantique des unités partagées est le terme *kamikaze*, mot japonais qui, selon le *Trésor de la langue française informatisé*, désignait à l'origine deux tempêtes qui, en 1274 et 1281, ont détruit la flotte d'invasion des Mongols. Suite aux attaques japonaises sur les navires militaires américains lors de la Seconde Guerre mondiale, on l'employait dans deux sens. Premièrement, pour désigner des avions chargés d'explosifs, pilotés uniquement par des volontaires du suicide (d'où le terme *avion-suicide*); et deuxièmement, pour désigner des aviateurs militaires japonais qui jetaient leurs avions contre des navires militaires ennemis. Aujourd'hui, par analogie, le terme s'emploie en terminologie du terrorisme pour désigner un terroriste qui se suicide en faisant exploser une bombe transportée sur lui-même pour tuer autant de cibles que possible.

Le deuxième mode qui est le partage partiel se produit de deux façons. Premièrement, par la lexicalisation à l'aide des unités autonomes, et deuxièmement, par l'affixation. Dans le premier cas, la terminologie du terrorisme prend une unité provenant d'une autre terminologie pour la joindre à d'autres unités du terrorisme pour former des termes de structure terrorisme + nucléaire, terrorisme + biologie, terrorisme + religion, terrorisme + transport, terrorisme + militaire, etc. Le terme partagé remplit souvent une fonction adjectivale. Ce type de partage est le plus fréquent et il a produit des termes tels que *terrorisme biologique*, *terroriste islamiste*, *terrorisme chimique*, etc. Dans le deuxième cas, le partage partiel peut se faire sous forme d'utilisation d'un affixe venant d'une autre terminologie que l'on joint à un terme du terrorisme pour former un autre : *cyberterrorisme* (où l'affixe *cyber-* en provient de l'informatique), *narcoterrorisme* (où l'affixe *narco-* provient de la terminologie de la drogue et la toxicomanie).

7. Conclusion

Nous venons d'aborder ici l'un des procédés les plus productifs en terminologie du terrorisme – partage lexicosémantique – qui résulte de contact entre terminologies. Tant que les innovations technoscientifiques continueront, les langues de spécialité continueront aussi à s'enrichir parallèlement à la création de nouveaux concepts, ou à l'introduction d'anciens concepts dans des nouveaux domaines. Tant qu'il y aura l'échange de services et d'outils, de technologies et d'engins entre domaines, il y aura partage lexicosémantique entre langues de spécialité, car l'usage des concepts se fait parallèlement à l'usage des termes qui les désignent.

Bibliographie

- Aitchison, J. (1991). *Language Change: Progress or Decay?* Cambridge : Cambridge University Press.
- Blais, A. (2004). *Tout savoir sur le terrorisme*. Montréal : Les Éditions des intouchables.
- Cabré, M. T. (1998). *La terminologie : théorie, méthode et application*. Traduit du Catalan, adapté et mis à jour par Cormier, M. C., et Humbley, J. Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa.
- Chaliand, G., et Blin, A. (2004). De 1968 à l'islamisme radical. In Chaliand, G., et Blin, A. (dir.). *Histoire du terrorisme*. Paris : Bayard. 243-279.
- Dubuc, R. (2002). *Manuel pratique de terminologie*. Québec : Linguattech.
- Ganor, B. (1998). *Defining Terrorism : Is One Man's Terrorist Another Man's Freedom Fighter?* ICT. <http://www.ict.org.il>.
- Gardner-Chloros, P. (1999). La métaphore de l'emprunt : implications pour une théorie de l'évolution des langues. Réponse à Henriette Walter. *Current Issues in Language and Society*. 6:3-4.221-223.
- Gaudin, F. (2005). La socioterminologie. *Langages*. 157.80-92.
- Gunaratna, R. (2002). *Inside Al Qaeda : Global Network of Terror*. New York : Columbia University Press.

- L'Homme, M.-C. (2004). *La terminologie : principes et techniques*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal.
- Igwe, N. C. (2005). Pour une méthodologie du développement de la terminologie du terrorisme. Translation Directory. <http://www.translationdirectory.com/article785.htm>.
- Jagwanth, S., et Soltau, F. (2002). L'Afrique et le terrorisme, participer à la campagne planétaire. *Monographie*. 74. <http://www.iss.co.za/PUBS/MONOGRAPHS/No74French/Chap2.html>
- Kocourek, R. (1991). *La langue française de la technique et de la science. Vers une linguistique de la langue savante*. 2^e éd. Wiesbaden : Oscar Brandstetter Verlag.
- Merari, A. (2004). Du terrorisme comme stratégie d'insurrection. In Chaliand, G. et Blin, A. (dir.). *Histoire du terrorisme*. Paris : Bayard. 23-55.
- Migaux, P. (2004). Al Qaida. In Chaliand, G., et Blin, A. (dir.). *Histoire du terrorisme*. Paris : Bayard. 343-381.
- Pamanta, D. (2000). Les emprunts lexicaux peuls au français : analyse linguistique et sociolinguistique à partir du journal Kabaaru. *Nordic Journal of African Studies*. 9:3.133-151.
- Quirion, J. (2004). État de la question sur la nature des facteurs d'implantation terminologique. *Actes du Colloque international sur la traduction : Traduction et Francophonie*. Traduire en Francophonie. Paris : Maison du dictionnaire. 193-200.
- Rondeau, G. (1984). *Introduction à la terminologie*. 2^e éd. Chicoutimi : Gaëtan Morin Éditeur.
- Satloff, B. R. (dir.). (2002). War on Terror : The Middle East Dimension. *Proceeding of the 2001 Weinberg Founders Conference*. Washington : The Washington Institute for Near East Policy.
- Schmid, A., et Jongman, A. (1988). *Political Terrorism : A New Guide to Actors, Authors, Concepts, Data Bases, Theories and Literature*. Amsterdam : North Holland Publishing Co.

Szonyi, M. (2002). Le 11 septembre et l'après-11 septembre : répercussions sur la Chine et réaction des Chinois. Commentaire, 81. <http://www.csis-scrs.gc.ca/fr/publications/commentary/com81.asp>.

Title 22 of the United States Code, Section 2656f(d). <http://www.state.gov/documents/organization/45316.pdf>.

Le Trésor de la langue française informatisé : <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.

Whine, M. (1998). Islamist organizations on the internet. ICT. <http://www.ict.org.il/articles/articledet.cfm?articleid=31>.

Williams, L. P. (2002). *Al Qaeda : Brotherhood of Terror*. New York : ALPHA.

¹ Note de la rédaction : Pour des contraintes d'espace, il n'est pas possible d'inclure la liste détaillée des références. Prière de vous adresser par courriel à l'auteur : chidi.igwe@dal.ca.